



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

09/11/2020



0000170684

Le Ministre

Paris, le 03/11/2020

CAB OV/DGOS/ PEGASE : D-20-016820

Madame la Contrôleure Générale,

Par courrier du 11 juin 2020, vous m'avez adressé le rapport relatif à votre visite du Centre Hospitalier d'Erstein en avril 2019. Ce rapport souligne une volonté d'offrir des soins bienveillants ainsi que des conditions de vie quotidienne globalement respectueuses des libertés pour les patients hospitalisés sans consentement. Il recense en outre un certain nombre de bonnes pratiques qui ont été transmises à l'Agence Régionale de Santé Grand Est, qui permettront notamment d'alimenter la réflexion engagée au niveau régional.

Vous appelez toutefois mon attention concernant les soins sans consentement, sur le recours important à des admissions selon la procédure du « péril imminent » et sur le besoin de sécuriser les aspects procéduraux des droits des patients dans ce cadre. Par ailleurs, vous évoquez la problématique des unités fermées accueillant des patients en soins libres.

L'ARS Grand Est est particulièrement sensible à ces éléments et veillera à l'amélioration du respect des droits et des libertés des patients ainsi que de l'information sur leurs droits.

Concernant le parcours de soins des patients, vous constatez un manque de fluidité et d'harmonisation des pratiques lié à la nécessité d'un projet médical global et cohérent. Vous appelez également mon attention sur l'utilisation des mesures d'isolement, leur encadrement et plus particulièrement la place des agents de sécurité dans leur mise en œuvre.

L'ARS Grand Est a été informée de ces points et s'est engagée à accompagner l'établissement afin d'apporter toutes les corrections nécessaires, en mettant à profit la finalisation du projet d'établissement en cours.

Le rapport sera transmis à l'établissement ainsi qu'à la délégation départementale de l'ARS du Bas-Rhin qui s'assurera du suivi des améliorations attendues, au regard des recommandations présentées dans votre rapport.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous
Olivier VERAN

Madame la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
CS 70048
75 921 PARIS CEDEX 19